



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC. **QUEBEC NATIVE WOMEN INC.**

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le bracelet anti-rapprochement : Une mesure de protection à adapter aux communautés autochtones

Kahnawake, 3 décembre 2021 — Femmes Autochtones du Québec (FAQ) salue la décision du gouvernement Legault concernant la nouvelle mesure de protection des victimes de violence conjugale. Le bracelet anti-rapprochement permettra aux victimes une reprise d'autonomie, un sentiment de sécurité accru et une tranquillité d'esprit qui apaisera leurs craintes.

Toutefois, FAQ tient à relever plusieurs défis qui pourraient réduire l'efficacité de ce bracelet au sein des communautés autochtones, voire rendre son implémentation impossible à moins d'une adaptation. Comment est-ce que la zone d'alerte autour de la victime sera-t-elle adaptée dans des petites communautés où le contrevenant n'aura parfois guère le choix de fréquenter les mêmes lieux que la victime? Si le signal à la centrale et aux policiers se fait via le réseau cellulaire lorsque le contrevenant franchit la zone d'alerte, comment s'adapter aux communautés où la couverture cellulaire est mauvaise, voire inexistante? Sachant qu'il existe déjà un mauvais historique entre les femmes autochtones et les policiers, comment comptez-vous augmenter le niveau de confiance envers ces autorités?

De ce fait, FAQ invite le ministère de la Sécurité publique et le Secrétariat à la condition féminine ainsi que tous les acteurs concernés à discuter de ces sujets autour d'une table de concertation avec des organismes et représentant.e.s autochtones. Cela permettra à chaque parti d'adresser ces problématiques et de mettre un terme au cauchemar de la violence conjugale subie par les femmes et les filles autochtones.

« Plus il y a de mesures, mieux c'est. Cela fait des années que le bracelet anti-rapprochement est réclamé par les victimes de violence conjugale et je me réjouis de constater que leur demande a enfin abouti à du concret. J'appelle toutefois le gouvernement à prendre les mesures nécessaires afin que des solutions soient mises en place pour conformément implémenter le projet dans les communautés autochtones, et ce de manière urgente et rapide. Le taux des victimes de violence conjugale étant plus élevé que la moyenne chez les femmes autochtones et en particulier au sein des communautés, nous nous devons d'agir rapidement », confirme Viviane Michel, présidente de FAQ.

À propos de FAQ

Fondée en 1974, Femmes Autochtones du Québec est une organisation à but non lucratif qui représente les femmes des Premières Nations du Québec ainsi que les femmes autochtones qui vivent en milieu urbain.

[Femmes autochtones du Québec | Femmes autochtones du Québec \(faq-qnw.org\)](http://Femmes autochtones du Québec | Femmes autochtones du Québec (faq-qnw.org))

Source :

Doreen Petiquay Barthold

Responsable des communications

Femmes Autochtones du Québec

Business Complex, River Road

C.P. 1989, Kahnawake (Québec) J0L 1B0

[514-757-1508](tel:514-757-1508) | communication@faq-qnw.org